



Société Française des Professionnels en Activités Physiques Adaptées

Assemblée Générale Elective

Paris – Orsay

Samedi 31 mars 2012



Pourquoi ce diaporama ?

Dans un mois, nous nous réunissons pour l'Assemblée Générale Elective de la SFP-APA.

Dans ce cadre, nous sommes amenés à renouveler l'ensemble des membres du bureau: Président, Trésorier, Secrétaire, ainsi que les Présidents et Vice-Présidents de Comité de Zone.

Vous souhaitez vous investir dans la SFP-APA. Ce diaporama a pour but de vous informer sur les missions des membres dirigeants de l'association.

Le bureau



Elu pour 2 an, le bureau a pour objet de mettre en œuvre les décisions de l'assemblée générale, d'organiser et d'animer la vie de l'association, dans le cadre fixé par les statuts

Le bureau de l'association se compose d'au moins huit membres et de vingt-huit membres maximum

Il est formé:

- d'un président
- d'un secrétaire
- d'un trésorier
- de présidents délégués de comité de zone



SFP-APA : les comités de zone

Le Président de la SFP-APA

Pivot de l'association, quel est son rôle?



- Représente la SFP-APA dans les actes de la vie civile et en justice
- Convoque l'Assemblée Générale
- Coordinateur de l'association, il supervise la conduite des activités de l'association, anime les réunions, signe les invitations et les convocations
- Veille à l'application du plan d'action défini par l'Assemblée Générale
- Rend compte de l'exécution du plan d'action devant l'Assemblée Générale (rapport moral annuel)
- Est l'image de l'association auprès des partenaires associatifs, institutionnels et privés.

COMMENT POSTULER ?
Envoyez votre candidature par
email contact@sfp-apa.fr

Le Trésorier de la SFP-APA

Second poste-clé de l'association, quels sont son rôle et ses responsabilités ?



- Etablit le budget prévisionnel nécessaire au fonctionnement de l'association et à la mise en œuvre des actions et le soumet au Bureau puis à l'Assemblée Générale pour adoption définitive
- Conduit le budget adopté par l'Assemblée Générale
- Assure la tenue des livres des opérations (dépenses - recettes)
- Etablit les demandes de subventions et les adresse aux organismes compétents.
- Effectue les opérations de dépenses définies et se préoccupe des rentrées financières
- Assure la relation entre l'association et le banquier
- Présente périodiquement au bureau la situation financière
- Etablit le rapport financier annuel

COMMENT POSTULER ?
Envoyez votre candidature par
email contact@sfp-apa.fr

Le Secrétaire de la SFP-APA

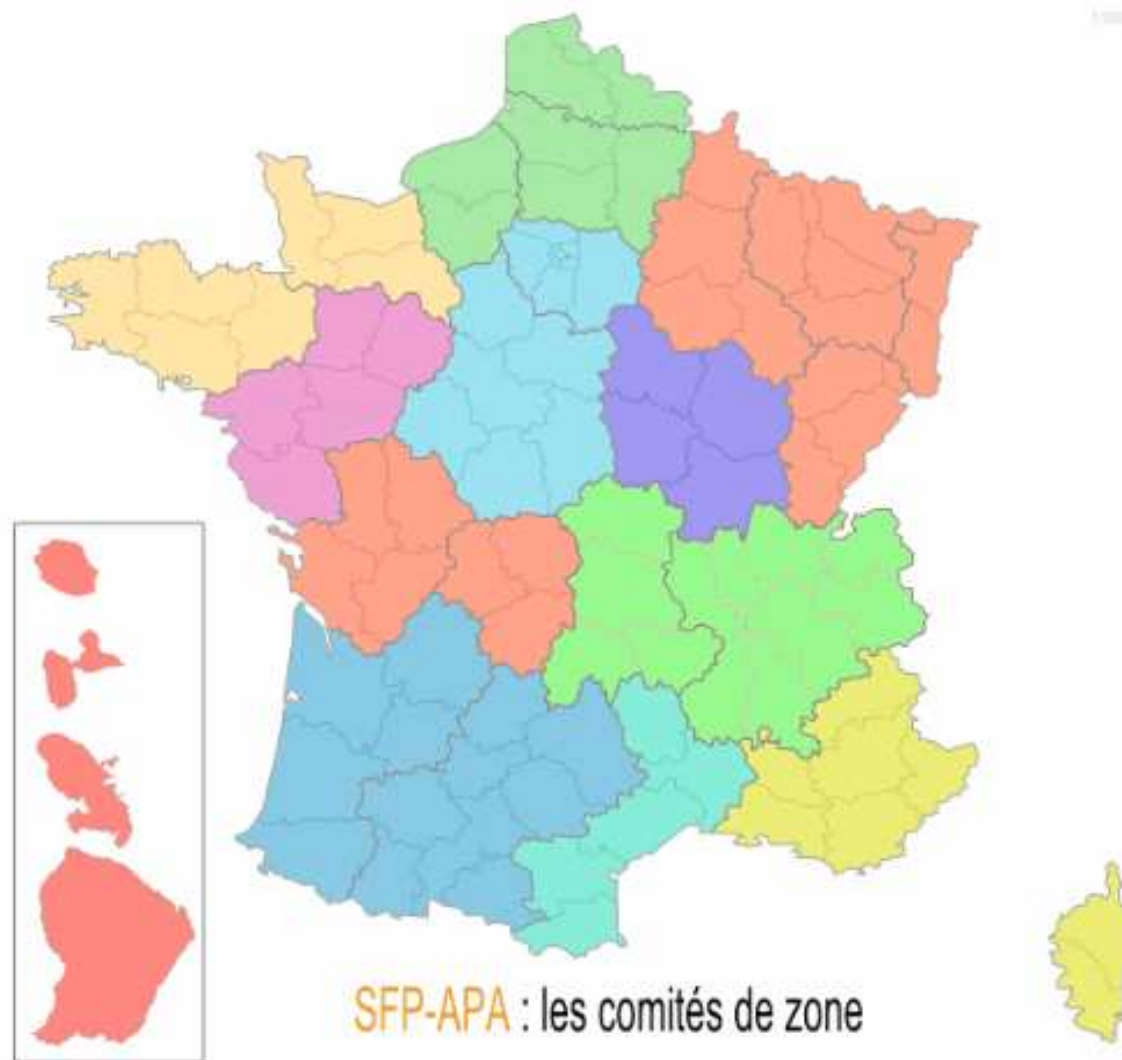
Troisième poste-clé de l'association, quel est son rôle?



- Veille au respect et à l'application des statuts par les membres de l'association
- Planifie et organise les réunions de l'association
- Rédige et diffuse le compte rendu des réunions
- Veille à la tenue à jour du fichier des adhérents
- Archive et classe tous les documents utiles à la vie de l'association
- Tient la correspondance de l'association
- Intervient dans la communication de l'association en interne et en externe

COMMENT POSTULER ?
Envoyez votre candidature par
email contact@sfp-apa.fr

Etre président de comité de zone

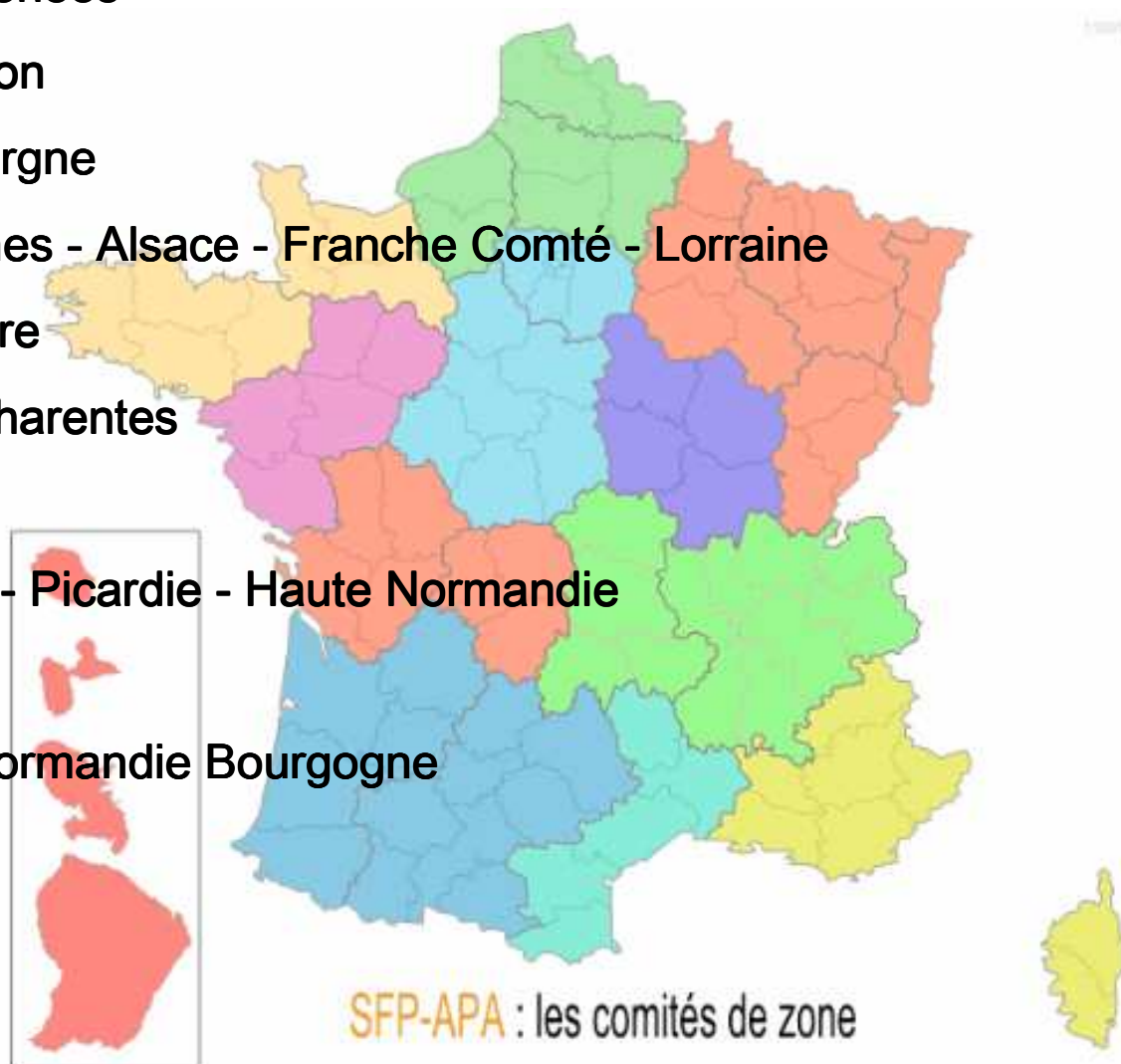


SFP-APA : les comités de zone

Les Comités de Zone de la SFP-APA



1. Aquitaine - Midi Pyrenées
2. Languedoc Roussillon
3. Rhône Alpes - Auvergne
4. Champagne Ardennes - Alsace - Franche Comté - Lorraine
5. Ile de France - Centre
6. Limousin - Poitou Charentes
7. Pays de Loire
8. Nord Pas de Calais - Picardie - Haute Normandie
9. PACA - Corse
10. Bretagne - Basse Normandie Bourgogne
11. Antilles - Guyane



Etre Président de Comité de Zone (PdZ)



Le PdZ intervient sur des zones regroupant plusieurs régions administratives. La SFP-APA compte actuellement 11 comités de zone.

Interlocuteur privilégié des adhérents de sa zone (par courriel principalement), le PdZ est informé des préoccupations locales sur les questions des APA.

Il peut être accompagné dans ses missions par un ou plusieurs vice-PdZ.

Les missions du PdZ sont:

- Animer le groupe des adhérents de la zone
- Informer les étudiants des UFR-STAPS de sa zone des actions de la SFP-APA
- Représenter la SFP-APA auprès des établissements, élus, et associations



SFP-APA : les comités de zone

Etre Président de Comité de Zone (PdZ)



C'est concrètement, une fois par an:

- organiser (au moins) une réunion avec ses adhérents
- présenter l'association au sein de tous les UFR-STAPS du comité
- contacter chaque nouvel adhérent
- rendre compte de l'activité du comité



SFP-APA

COMMENT POSTULER ?

Envoyez votre candidature par

Courriel: contact@sfp-apa.fr

Vous avez une question ?



contact@sfp-apa.fr